

Là encore les règles olympiques interdisent à une ville désignée de partager son privilège avec une autre, de sorte qu'un sport ne saurait être disputé ailleurs que dans la ville choisie, (Oui, nous savons ce que le lecteur pense en songeant au transfert des sports équestres à Stockholm en 1956, mais il s'agissait là d'un cas de force

majeure sans pour cela créer un précédent. *Réd.*)

Les choses en sont là à l'instant où nous écrivons ces lignes, tandis que le Congrès de la Fédération Internationale de Bobsleigh et de Tobogganing se réunira en février où cette question sera certainement portée à l'ordre du jour.

La Fédération Internationale de Bobsleigh et de Tobogganing a protesté auprès des organisateurs de Squaw Valley.

Voici la réponse de ces derniers :

San Francisco, le 25 octobre 1957.

*Monsieur le Comte de la Frégeollière
Président
Fédération Internationale de Bobsleigh
et de Tobogganing*

*102, avenue Kléber
Paris 16, France.*

Monsieur le Comte,

En réponse à votre lettre du 12 octobre, puis-je vous dire respectueusement que le rapport montre que notre Comité Organisateur a toujours agi de bonne foi sur la question des compétitions de Bobsleigh aux VIII^es Jeux Olympiques d'Hiver qui auront lieu à Squaw Valley, Californie, en 1960.

Au moment où nous avons écrit aux Comités Nationaux Olympiques dans le but de connaître leurs projets pour participer à l'épreuve du Bobsleigh, nous avons continué le programme prévu au budget, qui envisageait la construction d'une piste et de toutes les installations nécessaires. Nous avons déjà dépensé à peu près \$50.000 pendant l'année précédente pour obtenir des levés topographiques et des plans d'ingénieur et d'architecte pour la construction de la piste de Bob.

Comme vous le savez, les plans ont été basés sur les dessins de M. Louis Saint-Calbre, qui s'est rendu deux fois à Squaw Valley, sur invitation du Comité Organisateur, pour fournir l'assistance technique de l'installation projetée.

*Votre lettre constate que M. Saint-Calbre a estimé les travaux à \$300.000 maximum, tandis que ce Comité avait renseigné le Comité International Olympique que le prix en serait de \$700.000. Il est exact que M. Saint-Calbre avait tablé son calcul à \$300.000, mais il est un fait que ce calcul n'a pas compris des frais additionnels importants, comme l'achat de bobsleighs pour les essais, la construction d'un téléférique pour faire revenir les bobsleighs au point de départ, la préparation des endroits réservés pour les spectateurs, des bâtiments de service, des garages, des cabanes de chauffage, des installations pour l'éclairage (les courses devraient se faire de nuit. *Réd.*) et*

pour le chronométrage, des moyens de communication, amenées d'eau, l'Équipement mécanique pour enlever la neige (très haute à Squaw Valley) de la piste, et d'autres détails importants dont le coût total s'est élevé à plus de \$700.000.

C'est avec un profond regret que appris, sur la base des réponses reçues des nations qui, auparavant, avaient participé aux compétitions de bobsleighs, que si peu d'entre elles avaient l'intention de participer à cette épreuve aux Jeux Olympiques d'Hiver de 1960 à Squaw Valley. Nous avons reconnu que même l'étude de la situation ne nous a pas permis de trouver une conclusion satisfaisante. Cependant, puisque nos plans de construction devaient être établis et les contrats donnés le 7 octobre 1957, pour terminer la piste et en permettre les essais avant les Jeux, nous nous sommes trouvés dans une impasse et nous avons décidé de soumettre le problème au Comité International Olympique à la réunion de Sofia. M. Saint-Calbre vous confirmera que, selon sa propre idée, deux ans d'essais, au moins était une chose essentielle pour cette nouvelle piste de bob. Une construction immédiate s'imposait donc pour préparer cette mise au point.

Nous pensons que vous reconnaîtrez que ce Comité — et le Mouvement Olympique entier — auraient été sévèrement critiqués pour avoir fait \$700.000 de dépenses pour une course de Bobsleighs et toutes les installations nécessaires, alors que si peu de nations avaient garanti leur participation. Naturellement, le cas aurait été bien différent s'il y avait déjà eu une installation de bobs à Squaw Valley.

Le Comité International Olympique, ayant étudié toute la question, a décidé d'accepter la recommandation que les courses de bobsleighs soient éliminées de la liste des Jeux d'Hiver, se basant sur l'opinion suivant : il faudrait qu'au moins douze nations prennent part à la course de bobs pour justifier son inclusion dans les Jeux de 1960, et à cette époque on ne pouvait garantir ni ce nombre, ni un nombre approximatif.

Vous nous dites, dans votre lettre, que vous avez demandé à M. Otto Mayer, Chancelier du Comité International Olympique de vous

fournir des reproductions photographiques des réponses qui nous sont parvenues des Comités Nationaux Olympiques concernant le bobsleigh et nous pensons que vous êtes en possession de ces documents que nous lui avons adressés.

Le Comité Organisateur était prêt, désireux et capable de procéder à la construction d'une piste de bobs si le Comité International Olympique était arrivé à cette décision, et le capital prévu pour le projet était inclus dans notre budget. Nous regrettons que vous considériez que la décision du bob soit un coup donné à l'unité olympique, mais la question

du temps et les autres facteurs énumérés ci-dessus, ne nous laissaient aucun autre choix : soumettre tout le problème au Comité International Olympique et accepter son verdict.

Croyez-moi, je regrette personnellement les circonstances qui ont produit une telle situation et je vous remercie de nouveau des nombreuses gentillesques que vous avez eues à notre égard

Veillez accepter, Monsieur le Comte, l'expression de mes meilleurs sentiments et tous mes meilleurs vœux.

Alan E. Bartholemy,
directeur exécutif et secrétaire général.

Ce qu'il faut savoir...

A la suite des quatre démissions d'anciens membres à la session de Sofia, il ne reste au Comité International Olympique que trois membres dont l'élection avait été faite à l'époque par le Baron de Coubertin lui-même :

M. Angelo Bolanaki (1910) - M. Arnaldo Guinle (1923) - Dr J. Ferreira Santos (1923). Le premier nommé étant membre pour la Grèce et les deux derniers pour le Brésil.

Retenu à Lisbonne

Le Dr Ferreira Santos s'était embarqué à Sao Paulo en vue de se rendre à la session de Sofia en septembre dernier. Chargé par le président du Comité International Olympique d'enquêter sur la situation confuse de l'Olympisme au Portugal, le Dr Santos s'était arrêté à Lisbonne où la maladie le retint pour une dizaine de jours. Il a rempli sa mission au Portugal, mais n'a pu rejoindre ses collègues à Sofia. Nous formulons à son égard nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

Nos membres sont-ils sportifs ?

M. SAUL CRISTOVAO FERREIRA PIRES

(membre du Comité International Olympique pour le Portugal)

M. S. C. Ferreira Pires qui vient d'être nommé membre du Comité International Olympique pour le Portugal à l'occasion de la session de Sofia, est né le 23 avril 1906 à Lisbonne. Il est chef d'une entreprise d'outillages en gros. Il fut un des fondateurs du journal sportif portugais *Sport Illustrado*. Dans le domaine du sport il a surtout pratiqué la gymnastique, l'aviron et l'automobilisme (en tant qu'amateur). Il fut champion national d'aviron en 1933-1934. Il a dirigé

le « Gynasio Club Português » (détenteur de la Coupe Fearnley en 1954) et le Club naval de Lisboa. Il fut pendant plusieurs années directeur de la Fédération Portugaise d'Aviron et, depuis les Jeux Olympiques d'Helsinki, il a fait partie de l'ancien Comité Olympique Portugais ainsi que de l'actuel. Il vient d'être chargé par le Comité International Olympique de réorganiser sur des bases réglementaires le nouveau comité olympique de son pays.

LE VOYAGE OLYMPIQUE DE M. BRUNDAGE

en septembre dernier

Une fois de plus le président du Comité International Olympique a visité l'Europe avant et après la session de Sofia. Son premier contact fut pris à Paris où il rencontra M. Achille Joinard, président de l'Union Cycliste Internationale. Si ces entretiens entre les deux présidents sont restés secrets

gâteaux cependant qu'il y fut grandement question d'amateurisme ! Sa seconde visite l'amena à Londres où il rencontra les membres du Comité International Olympique de Grande-Bretagne avant de se rendre à Berlin-Est pour y contacter les dirigeants olympiques de cette région. Sans être dans le